

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent <sup>1</sup>		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
<b>1. Obligations de mise en œuvre</b>									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (16/03/2016)	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni	
1.2.	Règlement intérieur	Questionnaire d'application	29/02/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni	
1.3.	CS	Rapport national scientifique	09/11/2015	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni	
1.4.	Commission	Lettre de commentaires	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune réponse fournie.	
<b>2. Standards de gestion</b>									
2.1.	Rés. 15/04	Documents mentionnés dans cette résolution à bord <sup>2</sup>	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Marquage des navires <sup>2</sup>		N/C	N/C	N/C	N/C		
		Marquage des engins <sup>2</sup>		N/C	N/C	N/C	N/C		
		Marquage des DCP		N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède pas de sennet inscrit au Registre des navires autorisés.	
		Fiches de pêche à bord <sup>2</sup>	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.		
		Autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale	15/02/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Numéro OMI pour les navires éligibles	01/01/2016			N/C	N/C	Aucune information fournie.	
2.2.	Rés. 15/01	Livres de pêche officiels	15/02/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
2.3.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants <sup>2</sup>	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Source - IOTC-2012-WPEB08-13 : Les filets maillants utilisés au Pakistan mesurent souvent plus de 2,5 km de long et atteignent parfois 25 km de long. Certains navires opèrent dans l'océan Indien austral.	
2.4.	Rés. 15/08	Plan de gestion des DCP	31/12/2013	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède pas de sennet inscrit au Registre des navires autorisés.	
		Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du plan de gestion des DCP	16/03/2016			N/A	N/A		
2.5.	Rés. 15/07	Interdiction des sources de lumière artificielles sur les DCP	Pour PS 10/09/2015			N/A	N/A		
<b>3. Déclarations concernant les navires</b>									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	N/C	N/C	N/C	N/C	Informations obligatoires non fournies.	

<sup>1</sup> C = conforme ; N/C = non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard ; CQ = Questionnaire d'application ; CAP = Plan d'Action sur l'application.

<sup>2</sup> Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

<sup>3</sup> 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m s'ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent <sup>1</sup>		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	C	C	C	C	Soumission : 16.03.2011 (1 <sup>ère</sup> mise à jour)	
3.3.	Rés. 12/11	Capacité de référence							
		Liste des navires <sup>3</sup> pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
	Liste des navires <sup>3</sup> pêchant SWO et ALB en 2007	N/C		N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.		
3.4.	Rés. 15/04	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	C	P/C	N/A	N/A	Ne possède aucun navire > 24 m sur le Registre des navires autorisés.	
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	N/A	N/A	C	P/C	Informations obligatoires manquantes : port d'attache, type d'engin.	
3.6.	Rés. 14/05	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15/02	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15/02	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
3.8.		Information sur les accords d'accès	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
3.9.		Licence de pêche officielle de l'État côtier	14/01/2014	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
<b>4. Système de surveillance des navires</b>									
4.1.	Rés. 15/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 24m de LHT et de moins de 24m LHT opérant en haute mer	Depuis le 01/07/2007	P/C	P/C	P/C	P/C		
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
<b>5. Statistiques obligatoires – CPC État du pavillon</b>									
5.1.	Rés. 15/02 & 15/05	Captures nominales							
		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non soumis.	
		• Pêcheries de surface : PS, BB, GN	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C		
		• LL	Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire LL de 24 m LHT ou plus, ou de moins de 24 m LHT s'ils pêchent des thons et espèces apparentées en-dehors de leur ZEE, inscrit au Registre des navires autorisés ou en activité en 2014
Finales	30.12		N/A	N/A	N/A	N/A			
5.2.		Prises et effort							
		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non soumis.	
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C		

N°	Source	Informations requises		Échéance/ Remarques	État précédent <sup>1</sup>		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
					Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
		• LL	Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire LL de 24 m LHT ou plus, ou de moins de 24 m LHT s'ils pêchent des thons et espèces apparentées en-dehors de leur ZEE, inscrit au Registre des navires autorisés ou en activité en 2014	
			Finales	30.12	N/A	N/A	N/A	N/A		
5.3.		Fréquences de tailles								
		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non soumis.		
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C			
		• LL	Provisoires	30.06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire LL de 24 m LHT ou plus, ou de moins de 24 m LHT s'ils pêchent des thons et espèces apparentées en-dehors de leur ZEE, inscrit au Registre des navires autorisés ou en activité en 2014	
Finales	30.12		N/A	N/A	N/A	N/A				
5.4.		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)								
		Navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur et/ou navire auxiliaire inscrit au Registre des navires autorisés ou en activité en 2014.		
		Jours de mer des navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A			
		DCP déployés par types	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A			
<b>6. Statistiques obligatoires – CPC État côtier</b>										
6.1.	Rés. 15/01	Prises et effort								
		• Pêcheries de surface PS, BB, GN	30/06	N/C	N/C					
		• LL	Provisoires	30.06	N/C	N/C				
Finales	30.12		N/C	N/C						
<b>7. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI</b>										
7.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins - Captures nominales		30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Déclaration des données sur les requins - Prises et effort		30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Déclaration des données sur les requins - Fréquences de tailles		30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
7.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>		Depuis le 07/07/2010	N/C	N/C	N/C	N/C	Source - IOTC–2012–WPEB08–13 : Le requin-renard à gros yeux est l'une des espèces de prises accessoires les plus abondantes.	
7.3.	Rés. 13/06	Interdiction des captures des requins océaniques ( <i>Carcharhinus longimanus</i> )		Depuis le 14/08/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent <sup>1</sup>		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
7.4.		Rapport sur les tortues marines <sup>2</sup>	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
7.5.	Rés. 12/04	Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède pas de palangrier inscrit au Registre des navires autorisés.	
7.6.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède pas de senneur inscrit au Registre des navires autorisés.	
7.7.	Rés. 12/06	Rapport sur les oiseaux de mer <sup>2</sup>	16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède pas de palangrier inscrit au Registre des navires autorisés.	
7.8.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	N/A	N/A	N/A	N/A		
7.9.	Rés. 13/04	Données sur les interactions avec les cétacés	30/06 (tous engins)			N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Cas d'encerclement d'un cétacé	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède pas de senneur inscrit au Registre des navires autorisés.	
7.10.	Rés. 13/05	Données sur les interactions avec les requins-baleines	30/06 (tous engins)			N/C	N/C	Aucune information fournie.	
		Cas d'encerclement d'un requin-baleine	Pour PS 16/03/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne possède pas de senneur inscrit au Registre des navires autorisés.	
<b>8. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)</b>									
8.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (07/03/2016)	C	C	C	C	Aucun navire ni ressortissant identifié dans des activités de pêche INN.	
8.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	16/03/2016	C	C	C	C		
<b>9. Transbordements</b>									
9.1.	Rés. 14/06	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO.	
9.2.		Rapport sur les transbordements au port <sup>2</sup>	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
9.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire transporteur.	
9.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	26/02/2016	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO.	
9.5.		Paiement contribution PRO	17/08/2015	N/A	N/A	N/A	N/A		
<b>10. Observateurs</b>									
10.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs <sup>2</sup> (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
10.2.		• 5% obligatoire, en mer ( $\geq 24m$ ) <sup>2</sup>	Depuis le 01/07/2010	N/A	N/A	N/A	N/A	Tous les navires < 24 m	
10.3.		• 5% progressif, en mer (<24m)	2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
10.4.		• 5 % progressif pour les débarquements artisanaux <sup>2</sup>	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent <sup>1</sup>		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
10.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
<b>11. Programme de document statistique</b>									
11.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 <sup>er</sup> semestre	01/10	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
11.2.		Rapport 2 <sup>e</sup> semestre	01/04	N/C	N/C	N/C	N/C		
11.3.		Rapport annuel <sup>2</sup>	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C		
11.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	N/C	N/C	N/C	N/C		
<b>12. Inspections au port</b>									
12.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
12.2.		Liste des ports désignés	Au 31/12/10	N/C	N/C	N/C	N/C		
12.3.		Autorité compétente désignée		N/C	N/C	N/C	N/C		
12.4.		Périodes de notification préalable		N/C	N/C	N/C	N/C		
12.5.		Rés. 10/11		Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection	N/C	N/C		N/C
12.6.		Inspecte au moins 5% des LAN ou TRX	Depuis 01/03/2011	N/C	N/C	N/C	N/C		
12.7.		Refus de demande d'entrée au port		N/C	N/C	N/C	N/C		
<b>13. Mesures relatives aux marchés</b>									
13.1.	Rés. 10/10	Rapport sur importations, débarquements, transbordements des produits du thon et des espèces apparentées	16/03/2016	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	

---

**Commentaires sur le niveau d'application par le Pakistan des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA12 en 2015.**

**Commentaires :** En ce qui concerne le niveau d'application par le Pakistan des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 12<sup>ème</sup> session en 2015, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis au Pakistan par le président de la Commission dans un courrier daté du 1<sup>er</sup> mai 2015.

• Manque général d'application des mesures de la CTOI et absence de réponse du Pakistan.
• N'a pas présenté de rapport de mise en œuvre ni fourni les autres rapports et renseignements requis en vertu des résolutions de la CTOI.

**Réponse :** Aucune réponse à la lettre du président de la Commission n'a été reçue du Pakistan.

**Problèmes actuels concernant le niveau d'application par le Pakistan des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés pour discussion lors du CdA13 en 2016.**

Après examen du Rapport d'application 2016 du Pakistan, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non-conformité suivants, pour discussion.

<b>Problèmes de conformité</b>	<b>État actuel (2015)</b>	<b>État précédent (2014)</b>
<b>Problèmes de conformité récurrents</b>		
• Manque général d'application des mesures de la CTOI et absence de réponse du Pakistan.		
• N'a pas présenté de rapport de mise en œuvre ni fourni les autres rapports et renseignements requis par les résolutions de la CTOI et la Commission.		